

Commentaire du texte de TIBULLE "L'infidélité de Délie"

Ce texte, la sixième des *Élégies* de TIBULLE, date approximativement du début de l'année 28 avant notre ère. Le poète latin, Albius Tibullus, né vers 60 et mort en 19, avait alors environ 32 ans. Appartenant au cercle de Publius Valerius Messalla Corvinus, consul jusqu'en mai 31 et général conquérant, Tibulle, en échange d'une aide matérielle de ce *patronus* lettré, lui dédie son œuvre et contribue à sa gloire. Il est ainsi appelé à partager son temps à Rome et à accompagner Messalla dans ses expéditions.

L'épigramme VI manifeste que la rupture entre Délie et Tibulle est inévitable. Après avoir tenté de regagner l'infidèle jeune femme qu'il a lui-même encouragée à l'adultère, le poète semble résigné à renoncer à elle, au profit d'un autre amant. Mais poussé par le remords (ou le dépit), il donne paradoxalement des conseils de prudence à son ex-rival, le mari de Délie, qui ne sait pas surveiller sa femme !

Nous ferons de l'extrait traduit une lecture analytique selon deux axes.

1. Des conseils d'homme à homme

Par solidarité masculine, Tibulle enseigne au mari de Délie comment empêcher toute infidélité de sa part (*peccet ut illa nihil*, vers 15). Il lui ouvre donc les yeux sur les nombreuses manœuvres de séduction qui constituent le code de conduite galante.

- a - L'apprentissage de la galanterie

Les vers 17 à 20 inclus recensent les moyens de commencer ces manœuvres : *neu juvenes celebret multo sermone caveto, / neve cubet laxo pectus aperta sinu, / neu te decipiat nutu, digitoque liquorem / ne trahat et mensae ducat in orbe notas*. Prends garde qu'elle n'aille trop souvent causer avec les jeunes gens et qu'elle ne s'étende le sein laissé à découvert par le pli flottant de sa robe, qu'elle ne te trompe en faisant des signes et que son doigt, tirant le vin, ne trace des caractères sur la table arrondie. Ces admonestations, qui établissent une connivence entre le mari et le poète-amant, nous renseignent sur plusieurs aspects de la culture romaine à cette époque. La formule "*caveto*" (à l'impératif futur) parodie les formules juridiques et rappelle, non sans ironie, combien les Romains étaient procéduriers et, comme Cicéron, attachés à leurs droits publics et privés. L'allusion au décolleté troublant de la jeune femme permet de noter, d'une part, le costume féminin, d'autre part, la coutume de manger couché(e) sur un lit. Enfin, le fait de dessiner des lettres ou un signal convenu avec du vin sur la table basse que l'on plaçait devant les convives, montre comment il était possible d'enfreindre facilement le savoir-vivre lors des repas, et comment l'amour rend ingénieux.

Outre ces moyens, il y a également des occasions où Délie pourrait être trompeuse ; les vers 21 et 22 en mentionnent une, très romaine aussi : *Exibit quam saepe, time, seu visere dicet / sacra Bonae maribus non adeunda Deae*. Crains toutes ses sorties, et même ses prétendues visites aux

mystères de la Bonne Déesse dont l'accès est interdit aux hommes. La référence aux cérémonies secrètes en l'honneur de la Bonne Déesse, exclusivement réservées aux femmes (qui n'avaient que très rarement l'occasion de sortir), n'est pas gratuite. En effet, en 62 av. J.C., le tribun Clodius, amoureux de la femme de César, avait pénétré déguisé en femme dans la maison de celui-ci, alors grand pontife, et, jugé pour ce sacrilège, avait été finalement acquitté grâce à l'intervention du même César (qui avait répudié sa femme)- épisode que rapporte Cicéron dans son plaidoyer *Pro domo sua*.

Apparemment, montre Tibulle, l'interdit lié à ce culte ne décourage pas les amants entreprenants ! En conséquence, le mari de Délie est averti de ce qu'il doit faire.

- b - La conduite à tenir

Le ton du poète à l'égard du mari paraît véhément au vers 15, début du passage : *At tu, fallacis conjux incaute puellae* Mais toi, époux imprévoyant d'une jeune femme perfide, dont la césure penthémimère met en valeur les mots *fallacis* et *conjux*. Pourtant, il ne s'agit pas d'une vertueuse indignation. Bien au contraire, comme on le voit au vers 16 (*me quoque servato* fais attention à moi aussi, veille à mes intérêts) où l'adverbe *quoque* crée une plaisante connivence entre les deux hommes qui ne sont unis que pour contrôler les agissements de la volage Délie ! Un autre conseil aimablement ironique précise la manière d'être prudent et averti à la fois (v. 23-24) : *At mihi, si credas, illam sequar unus ad aras ; tunc mihi non oculis sit timuisse meis*. Mais, si tu m'en crois, je la suivrai seul aux autels : je n'aurai pas alors à craindre pour mes yeux. Pour goûter le jeu de mots contenu dans cet avertissement, il faut comprendre que la jeune femme ne se rendait pas au temple. La cécité était la punition des curieux qui commettaient un sacrilège, croyait-on depuis toujours ; donc l'allusion aux "yeux" indique que l'homme voulant voir ce que faisait Délie ne risquait pas de se retrouver dans un lieu justement interdit aux hommes.

Cependant, c'est l'agacement que ressent à la longue le donneur de conseils à l'égard de ce mari qui l'exaspère ; en effet, le poète a réussi à le bafouer facilement et comprend donc comment il est encore facile de le tromper (v. 33-34) : *Quid tenera tibi conjuge opus ? Tua si bona nescis / servare, frustra clavis inest foribus*. Qu'as-tu besoin d'une jeune épouse ? Si tu ne sais pas veiller sur ton bien, il est inutile d'avoir une clef à ta porte. Le terme *conjuge*, associé à *bona*, établit clairement l'assimilation de l'épouse à un objet ou une propriété, et confirme la dépendance dans laquelle vivait toute Romaine, fût-elle "libérée" comme Délie. L'expression proverbiale qui suit manifeste une lourde ironie.

Force est au lecteur de constater que le changement de ton de Tibulle envers le mari, de la sympathie à la moquerie, témoigne de la confusion de ses sentiments à l'égard de sa femme : en évoquant l'actuelle infidélité de celle-ci, il se remémore avec un certain plaisir, voire avec orgueil, les moments où c'était avec lui qu'elle trahissait.

2. Des aveux à double sens

Pour ouvrir les yeux du mari imprudent, le poète-amant juge nécessaire de raconter comment il a séduit Délie ; mais il trouve aussitôt des excuses à son inconduite.

- a - Les torts du poète

Quatre vers décrivent les moyens de séduction qu'il a utilisés (v. 25-28) : *Saepe, velut gemmas ejus signumque probarem, / per causam memini me tetigisse manum ; / saepe mero*

somnum peperit tibi, at ipse bibebam / sobria supposita pocula victor aqua. Souvent, sous prétexte d'admirer ses pierres précieuses ou son cachet, il me souvient de lui avoir touché la main ; souvent je t'ai endormi avec du vin pur, tandis que moi je buvais sobrement en mettant subrepticement de l'eau dans la coupe, et j'avais la victoire. On note que les procédés sont assez grossiers : manœuvres peu subtiles pour approcher la femme, recours au vin enivrant pour neutraliser le mari - le tout exécuté à de nombreuses reprises, comme l'indique l'anaphore de *saepe* ainsi que l'imparfait de répétition *bibebam* ! Mais ce qui compte pour l'amant c'est de parvenir à ses fins, et le terme *victor* est sans équivoque !

En relatant sa malhonnêteté passée, dans le souvenir de laquelle il semble se complaire jusqu'à sourire des aboiements de la chienne de la maison (v. 32), Tibulle prétend ne pas chercher maintenant à fâcher son ex-rival, et il le mentionne au vers 29 : *Non ego te laesi prudens : ignosce fatenti* Je n'ai pas fait exprès de t'offenser, pardonne à mes aveux. En effet, il rejette la responsabilité de toutes ces aventures sur une divinité toute-puissante, l'Amour (v. 30) : *jussit Amor : contra quis ferat arma deos ?* c'est Amour qui l'a voulu : qui porterait les armes contre les dieux ? Point d'orgue à l'argumentation de sa tromperie, la mention du dieu souligne l'habileté du poète, ainsi que, malgré ses protestations du contraire, son persiflage à l'égard du mari qu'il raille.

Indirectement, il rend hommage au charme irrésistible de Délie.

- b - Encore une élégie à Délie ?

L'étymologie du mot "élégie" est obscure, mais il semblerait que cela signifiait "dire hé !" (ou hélas !). À Athènes au V^{ème} siècle, les poètes chantaient l'amour et ses tourments : c'est donc une plainte amoureuse - thème que reprirent les élégiaques latins du I^{er} siècle, désireux de faire connaître et de partager leurs sentiments.

Dans ce texte aussi, l'élégie est à la fois expression de l'amour et de la souffrance - ce qui nourrit l'inspiration de Tibulle. D'où la tonalité lyrique : l'énonciateur principal est présent par le pronom personnel (*me*, v. 16, 26, 31, *mihi*, v. 23, 24, et *ego*, v. 29, 31) auxquels s'ajoutent le possessif *meis*, v. 24 et les verbes à la 1^{ère} personne du SG (*sequar*, v. 23, *probarem*, v. 25, *memini*, v. 26, *peperi* et *bibebam*, v. 27, *laesi*, v. 29, *sum*, v. 31).

Enfin, c'est surtout la forme du vers qui définit le genre élégiaque : le distique élégiaque, composé d'un hexamètre dactylique et d'un pentamètre produit une structure "boiteuse" (dit Ovide). L'effet de rupture créé par le changement de rythme se prête à l'expression de l'absence et donne un effet de manque, de frustration, qui rend bien ici la déception de l'amoureux trompé. Car, n'en doutons pas, il l'aime, et espère encore.

En conclusion, mentionnons d'abord que le reste de la sixième élégie contient un ton relativement apaisé où le poète rend hommage à la mère de Délie et invite sa bien-aimée à lui garder un mutuel amour, même avec des cheveux blancs ! Ensuite, nous pouvons remarquer combien les *Élégies* de Tibulle furent une source d'inspiration pour de nombreux auteurs français, tels Clément Marot, Ronsard, André Chénier ou Lamartine. Mais bien avant d'influencer la postérité, il fut imité par ses pairs dont le poète Ovide qui dans *L'Art d'aimer*, publié vers l'an 2 av. J.C. énonce les différents moyens, plus ou moins respectables, mais

avérés, de séduire et de vaincre en amour, et dans les *Tristes*, composés pendant son exil pour “immoralité”, expose comment Tibulle a été admiré même s’il avait enseigné comment tromper en amour !